



L'historien géographe et la compétence "s'informer dans le monde du numérique"

On fait le point sur... les moteurs de recherche

➔ L'essentiel en quelques lignes :

Les moteurs de recherche nous permettent de mobiliser rapidement et efficacement des données provenant de centaines de milliards de pages Web, en les identifiant, en les comparant puis en les hiérarchisant par ordre de pertinence.

Chaque navigateur Web contient un moteur de recherche « par défaut ». Ainsi, Google est le moteur de recherche du navigateur Chrome, de Mozilla ; Bing est le moteur de recherche du navigateur Microsoft Edge (anciennement Microsoft Explorer), etc.

En modifiant les réglages de vos paramètres, vous pouvez changer le moteur par défaut de votre navigateur.

Les différents moteurs de recherche :



Google : le leader mondial des moteurs de recherche, utilisé par 9 internautes sur 10. Google est financé principalement par la publicité, avec notamment le système **Ads**, ou « **publicité liée aux mots clés** ». Google vend les mots clés aux enchères auprès des entreprises, et si une personne fait une recherche avec ce mot clé, ce sont les entreprises qui ont participé aux enchères qui sont affichés en priorité dans les liens commerciaux... et qui en contrepartie doivent payer une contribution financière à Google.

Google utilise aussi le principe du **Page Rank** : ce sont les sites Internet les plus populaires qui remontent en priorité lors d'une recherche.



Bing : le 2^{ème} moteur de recherche après Google. L'interface de Bing est très visuelle. On peut notamment prévisualiser les vidéos avec le son en les survolant.

Conscients des controverses concernant l'usage des données personnelles par Google, certains moteurs de recherche se positionnent comme des alternatives au géant américain. En voici quelques-uns :

Moteurs de recherche généralistes :



Qwant : c'est un moteur de recherche français, qui ne trace pas les utilisateurs à des fins publicitaires et ne revend pas les données personnelles. Les résultats de recherche sont impartiaux.



Duck Duck Go : c'est un moteur de recherche américain, qui ne trace pas les utilisateurs.

Moteur de recherche sans publicité :



Innoko : il s'agit d'un moteur de recherche français, qui a pour objectif de fonctionner sans aucune publicité. Ce moteur de recherche est géré par des bénévoles, sur le principe du don. Il est nécessaire de s'inscrire pour pouvoir l'utiliser.

Moteur de recherche solidaires :



Ecosia : les revenus des recherches publicitaires sont utilisés pour planter des arbres. Les données des utilisateurs ne sont pas revendues. Il est possible de consulter les comptes financiers mensuels de ce moteur de recherche, ainsi que de consulter un compteur d'arbre plantés.



Lilo : c'est un moteur de recherche français, qui assure respecter la vie privée et reverser 50% de ses revenus à des projets humanitaires et environnementaux, en proposant aux utilisateurs de choisir eux-mêmes les projets à financer.

Formuler une requête sur un moteur de recherche :

Formulation	Fonction	Exemples
« »	Rechercher une expression exacte	« La bataille de Bouvines » => les sites où les mots sont présents dans cet ordre remontent
-	Exclure un terme	ZAD-Notre Dame des Landes => fait remonter les pages relatives aux ZAD, en excluant les réponses relatives à Notre Dame des Landes
Site:	Rechercher les pages web d'un site spécifique	Mondialisation site :géonconfluences.ens-lyon.fr => seules les pages hébergées par le site <i>Geoconfluences.ens-lyon.fr</i> évoquant la mondialisation sont mentionnées
filetype:	Limitier la recherche au type de fichier spécifié	Guerre de Cent ans filetype:pdf => ne fait remonter que les documents pdf relatifs à la guerre de Cent ans.

➔ Que faire en classe ?

- **Au sujet des moteurs de recherche** : lorsque le professeur doit faire une recherche en classe, avec ses élèves, il peut mener cette recherche à partir d'un moteur de recherche alternatif à Google, pour montrer aux élèves que d'autres moteurs de recherche existent.

Lorsque les élèves ont un travail de recherche à faire, pour réaliser un exposé par exemple, le professeur peut encourager les élèves à utiliser certains moteurs de recherche.



Il faut vérifier que ces moteurs de recherche sont accessibles au sein de l'établissement scolaire. S'ils ne sont pas accessibles, il faut le signaler au référent numérique de l'établissement qui demande l'ouverture des droits auprès de la collectivité territoriale qui administre l'établissement (Conseil Départemental ou Conseil Régional).

- **Au sujet des recherches Internet** : il est pertinent de donner quelques conseils méthodologiques aux élèves, notamment quant à l'utilisation de mots clés pour faire des recherches efficaces.

➔ Pour aller plus loin

Guillaume SIRE, *Les moteurs de recherche*, Collection Repères, 2016